



Rapport d'activité 2023

ASTRÉE – Association de soutien aux victimes
de traite et d'exploitation



1

RÉSULTATS 2023

1.1 Formation et plaidoyer

→ PAGE 8

1.2 Détection et prise en charge des victimes

→ PAGE 11

1.3 Hébergement

→ PAGE 14

2

COMPTES 2023

2.1 Compte d'exploitation

→ PAGE 18

2.2 Bilan au 31.12.2023

→ PAGE 19

2.3 Annexes aux comptes

→ PAGE 20

MOT DU PRÉSIDENT

Affronter l'intolérable
avec rigueur et qualité

→ PAGE 3

MOT DE LA DIRECTION

Vers une politique publique
en matière de traite

→ PAGE 5

ATELIERS SANTÉ

« Prendre soin de soi ensemble »

→ PAGE 15

POUR FINIR

Remerciements
Contact et impressum

→ PAGE 22 – 23



MOT DU PRÉSIDENT

Affronter l'intolérable avec rigueur et qualité

Les précédents rapports annuels de notre association ont été l'occasion d'exprimer la reconnaissance et la satisfaction du Comité pour l'important travail de consolidation et d'organisation rigoureuse en son sein, de l'éventail des ressources et des compétences pour mener à bien ses missions. Nous avons également souligné que cette évolution a également permis de tirer le meilleur profit des compétences des membres du Comité qui, elles aussi, sont très diverses et particulièrement pertinentes pour l'accompagner: migration, santé, travail, gestion et communication.

Au terme de l'année 2023, cette dynamique d'amélioration s'est étendue hors les murs d'ASTRÉE, notamment par son rôle important dans le développement de la Plateforme suisse contre la traite des êtres humains (Plateforme Traite). Cet investissement permet une coordination jusqu'ici inédite du travail en réseau par des échanges d'informations et la mise en convergence des pratiques et des expertises. Il témoigne également de la nécessité devenue évidente d'établir de manière collaborative des normes de bonnes pratiques dans un domaine à la fois complexe et délicat.

Cette nécessité est intimement liée à la place et au rôle de ce que le médecin et anthropologue Didier Fassin appelle les « sentiments moraux » face aux désordres du monde¹. Si aider les victimes comme le fait ASTRÉE est faire acte de solidarité et de compassion – des sentiments qu’il faut bien entendu absolument défendre et entretenir –, ces mêmes sentiments peuvent engendrer des tensions, voire des contradictions, au cœur même des pratiques généreuses de prise en charge des vulnérabilités. En d’autres termes, la moralisation de l’intolérable peut faire obstacle à sa bonne prise en charge.

Un premier obstacle consiste dans la prolifération d’initiatives fonctionnant en silos, se privant ainsi de dynamiques collaboratives, ce qui engendre aussi un déficit de lisibilité et de compréhension aux yeux des principaux intéressé-e-s : les victimes bien sûr, les professionnel-le-s impliqué-e-s, les institutions concernées et les instances politiques en responsabilité de définir les cadres d’allocations pertinentes de ressources. Un deuxième obstacle, malheureusement souvent constaté, est le développement de luttes d’influences et de concurrence entre initiatives et organisations. Un troisième, lié au précédent, consiste dans le risque, lui aussi souvent avéré, de s’approprier un réel problème

pour poursuivre des objectifs moraux ou idéologiques qui ne sont pas a priori partagés par celles et ceux qui en souffrent à la première personne.

Dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains comme dans d’autres, pallier ces situations n’est pas chose facile dans la mesure où il convient à la fois de reconnaître et respecter l’engagement moral des actrices et acteurs et de fonder les bonnes pratiques sur des analyses lucides et critiques des formes et des moyens les plus adéquats pour lutter de manière efficace contre ce fléau.

Une stratégie privilégiée pour y parvenir consiste, comme dans d’autres domaines liés à la protection des personnes², à établir de manière concertée des normes de qualité et d’efficacité établies sur la base d’expériences et d’expertises avérées en lien avec des évidences robustes produites par la recherche et l’évaluation. C’est le chemin dans lequel s’inscrit le travail d’ASTRÉE, des prestations offertes aux bénéficiaires à la mise en cohérence du domaine au niveau national en passant par la formation et la mobilisation des professions et institutions intermédiaires sans lesquelles il est impossible de bien travailler.

Francesco Panese

Président du Comité

¹ Didier Fassin (2010), *La Raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*, Gallimard-Seuil.

² Voir par exemple : Leuthold, U., Mitrovic, T., Droz-Sauthier, G. & Krüger, P. (2023). Normes de qualité transdisciplinaires pour la protection de l’enfance. Édité par Communauté d’intérêt pour la qualité de la protection de l’enfant, Protection de l’enfance Suisse, UNICEF Suisse et Liechtenstein et YOUVITA.

Vers une politique publique en matière de traite

Les résultats atteints par ASTRÉE en 2023 témoignent d'un nombre en constante augmentation de personnes victimes de traite identifiées dans nos services, ainsi que des personnes victimes accompagnées dans leur rétablissement jusqu'à une prise d'autonomie. Durant ces dernières années, nous avons vu des êtres humains arriver chez nous avec un bagage rempli de peur, de souvenirs douloureux, de méfiance puis, après quelques mois, nous les avons vu repartir vers un chez soi prometteur avec le sourire, de la confiance et un nouveau vocabulaire.

Les professionnel-le-s que nous avons formé-e-s aux enjeux de la traite, notamment celles et ceux qui œuvrent dans le domaine de l'emploi, ont orienté à ASTRÉE des femmes et des hommes exploité-e-s au travail dans des ménages privés, dans des restaurants ou au sein de petites entreprises.

Les victimes suivies par ASTRÉE ont collaboré activement aux procédures pénales entamées contre les auteur-e-s de la traite, parfois en obtenant justice et d'autres fois, en faisant face à la déception car leurs agresseuses et agresseurs n'ont pas été retrouvé-e-s ou car les preuves des infractions subies n'étaient pas suffisantes. Indépendamment de leur issue, ces combats nous permettent néanmoins d'en savoir plus sur les réseaux d'exploitation actifs en Suisse. Nous savons, par exemple, que les individu-e-s qui forcent

des jeunes femmes nigérianes à la prostitution sont actives et actifs à Lausanne et qu'aujourd'hui, iels déplacent leur action dans les appartements pour échapper à la répression des autorités. Nous savons que des hommes sans-papiers de toute origine sont forcés à travailler dans des conditions abusives dans des entreprises du canton ou que des femmes colombiennes subissent les menaces de réseaux criminels particulièrement dangereux qui tirent profit de leur activité dans la prostitution.

Sur la base de nos observations de terrain, nous pouvons affirmer que sans les activités de consultation spécialisée et de sensibilisation des partenaires mises en place durant ces années, ces situations n'auraient pas émergé. Sans la protection offerte, les victimes n'auraient pas osé dénoncer leurs exploiteuses et exploiters. Sans l'accompagnement spécialisé au niveau médical, administratif et en vue de leur intégration, elles n'auraient pas pu rebondir et jouer un rôle actif dans la société.

Le travail d'ASTRÉE s'inscrit dans une action publique qui délimite et surveille sa mission puis favorise des synergies avec plusieurs institutions partenaires pour atteindre les objectifs fixés.

Fort de ces constats, le canton de Vaud soutient la pérennisation du dispositif de protection des victimes de traite qui

a démarré comme un projet pilote en 2015 par la transformation d'ASTRÉE en établissement socio-éducatif. Le processus est en cours et demande, entre autres, une ultérieure mise en sécurité des locaux, l'obtention d'un label de qualité spécifique ainsi que la mise au point d'indicateurs ad hoc.

Cette perspective implique une reconnaissance des droits des victimes qui sont désormais considérées comme toute autre population en situation de vulnérabilité nécessitant une politique d'intervention sociale structurée.

Compte tenu de ces résultats et des différences cantonales dans la protection des victimes, la question qui se pose est de savoir si ce modèle d'intervention est adapté à des cantons de plus petite dimension ou s'il faudrait plutôt créer un centre de compétence romand en s'inspirant des accords de coopération que le FIZ (Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes à Zürich) a stipulés avec plusieurs cantons alémaniques.

L'étude «État des lieux des services de protection pour les victimes de traite en Suisse latine et collaborations possibles», présentée par ASTRÉE et la Mission latine en matière de traite des êtres humains à toutes les tables rondes contre la traite des cantons concernés en 2023, fournit des éléments de réponse à ces questions. L'étude préconise d'intervenir au plus près d'où les victimes se trouvent avec des compétences spécialisées mais en exploitant les services déjà existants

au niveau cantonal et extra-cantonal. Certains cantons ont commencé à mettre en œuvre ces recommandations par la création d'une association spécialisée (Valais), ou la réalisation d'études des besoins (Fribourg et Neuchâtel). En 2023, ASTRÉE a sollicité pour la première fois des cantons tels que le Valais, Neuchâtel et Argovie pour la prise en charge financière de victimes hébergées par ASTRÉE mais ayant subi l'infraction ou étant domiciliées dans ces territoires. Le FIZ réalisera en 2024 une étude similaire ayant l'objectif de documenter les différences dans la protection des victimes existantes dans les cantons alémaniques puis de proposer des améliorations.

Ces efforts des cantons s'inscrivent dans les mesures du plan d'action national contre la traite 2023-2027 et, de ce fait, devraient être soutenus par la Confédération, notamment pour la prise en charge des victimes de traite ayant subi l'infraction à l'étranger ou étant en procédure d'asile.

La direction est tracée pour imaginer une politique publique en matière de traite centrée sur les besoins de cette population, coordonnée entre les cantons et la Confédération et dont la réalisation est déléguée à des organisations fournissant des garanties de qualité. L'expérience de ces dernières années nous dit que cela est possible... même si le chemin est encore long!

Angela Oriti

Directrice

1

Résultats 2023



1.1 Formation et plaidoyer

La Plateforme Traite a publié en avril 2023 le rapport alternatif sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (CTEH) en Suisse à l'occasion de la troisième évaluation. Le rapport réunit des constats de terrain portés par les organisations membres, des exemples de bonnes pratiques, des cas concrets et des recommandations ciblées. Le rapport met notamment en avant la problématique des différences cantonales dans l'accès aux droits des victimes et le besoin de sensibiliser la justice à différents niveaux.

Les activités de formation et de plaidoyer ont été importantes tout au long de l'année 2023. L'intérêt des partenaires du réseau, mais aussi du grand public, pour la problématique de la traite s'est confirmé par de nombreuses sollicitations pour des séances de sensibilisation et de formation, mais surtout par de riches échanges. L'année 2023 concordait d'autre part avec le démarrage du troisième plan d'action national 2023-2027 sur la lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que par la visite du Groupe d'Expert-e-s sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe pour le troisième cycle d'évaluation de la Suisse. À cette occasion, nous avons publié avec la Plateforme Traite le rapport alternatif des organisations spécialisées.

La publication en février 2023 de l'étude « État des lieux des services de protection pour les victimes de traite en Suisse latine » menée par la directrice Angela Oriti a également amené à de nombreux échanges avec les différents cantons romands et le Tessin, notamment pour leur en présenter les résultats, les soutenir dans le développement de leurs prestations et réfléchir aux collaborations possibles.

Courant 2023, nous avons également lancé notre projet d'« informations communautaires » visant à sensibiliser les communautés et les associations de migrant-e-s aux risques d'exploitation. Ce travail, autant dans la réflexion que pour les contacts auprès des associations cantonales, a été mené en collaboration avec le Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI).

« L'intérêt d'ouvrir la formation à des personnes de communautés « migrantes » est de toucher des personnes hors du réseau professionnel, pour d'une part déconstruire des idées reçues sur comment la thématique se présente dans la réalité, mais aussi pour développer un regard différent à travers les questionnements amenés par les diverses communautés et donc de nouvelles perspectives. »

Sara Macaluso - Responsable pôle « Informations communautaires »

38

formations réalisées

6

événements relatifs aux
semaines d'action contre la
traite des êtres humains

100

séances organisées avec
le réseau tout au long
de l'année

Nous avons réalisé en 2023 un nombre record de formations, soit 38 au total : 29 pour le réseau partenaire, sept en lien avec l'étude des dispositifs latins et deux pour le projet d'informations communautaires. Ces rencontres et échanges nous ont permis de cibler nos présentations sur les indicateurs d'exploitation de la force de travail, particulièrement difficile à détecter, et de préciser les mécanismes d'orientation à un large public. Nous sommes intervenues à l'ESSIL, ainsi que lors d'une journée de formation sur la traite de la faculté de droit de l'Université de Fribourg. Pour la formation des professionnel-le-s, nous avons rencontré, en plus des partenaires habituels tels que Fleur de Pavé, l'Établissement Vaudois d'accueil des migrant-e-s (EVAM), le CLAVI (Centre d'aide aux victimes d'infractions) à Lausanne, le Service de la Population (SPOP) et autres, les collaboratrices-eurs d'UNIA, ainsi que les directions des divers secteurs de l'Office Régional de Placement (ORP). Nous avons en outre activement participé aux semaines d'action contre la traite des êtres humains, coordonnées par l'Organisation mondiale des migrations (OIM), avec la participation à quatre événements, dont l'un au Château de Prangins dans le cadre de leur exposition permanente consacrée à l'esclavage pour la sensibilisation du grand public. Nous avons également organisé deux événements : l'un avec Appartenances « Accompagner les victimes de traite à retrouver leur pouvoir d'agir » et un autre avec l'Institut des droits de l'enfant, intitulé « Prévenir et protéger les enfants des risques d'exploitation : entre droits et pratique de terrain ».

Au niveau extra-cantonal, ASTRÉE s'est associée avec la Plateforme Traite pour présenter des ateliers au réseau ProCoRe et lors d'une journée de formation organisée par le FIZ en mars 2023.

Sur la base des résultats d'un sondage adressé aux tables rondes des cantons latins, l'étude « État des lieux des services de protection pour les victimes de traite en Suisse latine » conclut que dans les cantons où il n'existe pas de dispositif spécialisé, les victimes de traite ne sont pas identifiées et ne bénéficient pas d'une prise en charge adéquate. Dans ces cantons, les prestations fournies par les CLAVI ne permettent pas l'accès à des solutions d'hébergement et de prise en charge correspondant aux standards prévus par la CTEH. L'étude recommande le développement de compétences spécifiques en matière de traite dans chaque canton, avec notamment la mise en place d'activités spécifiques de détection, puis le développement de solutions d'hébergement et d'accompagnement en collaboration avec les services locaux et les cantons voisins ayant déjà des dispositifs spécialisés.

Près de 100 séances ont été organisées avec le réseau tout au long de l'année pour démarrer ou consolider nos collaborations. Un nombre important de ces séances ont été consacrées aux échanges avec les cantons latins dans le cadre de la mise en place de collaborations suite à la présentation des résultats de l'étude auprès des tables rondes concernées. Plusieurs stages d'observation au sein d'ASTRÉE ont été organisés dans le but de partager les activités de l'association ainsi que les marches à suivre spécifiques en lien avec l'accompagnement des victimes ; nous avons accueilli les collaboratrices du Service d'aide aux victimes d'infractions de Neuchâtel (SAVI), trois médiatrices des associations tessinoises Antenna Mayday et Primis, une étudiante en stage au CLAVI de Lausanne, la chargée de projet de l'association d'aide aux victimes de traite du Valais (AVIT), ainsi que la directrice de la mesure Accent. D'autres séances ont été consacrées aux échanges avec les partenaires tels que CARITAS, UNISANTÉ, le centre social d'intégration des réfugié-e-s (CSIR), l'EVAM, la brigade migrations et réseaux illicites de la police cantonale (BMRI) et le bureau vaudois de conseil en vue du retour (CVR), entre autres.

En collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et le réseau partenaire cible, le groupe de travail sur la prévention des risques d'exploitation des mineur-e-s initié en 2022 et la formation aux équipes des foyers sont désormais pérennisés. ASTRÉE a garanti une participation active dans d'autres groupes de travail tels que le groupe de travail cantonal visant à sensibiliser et détecter des potentielles victimes dans le milieu de la prostitution, puis au niveau national, au groupe de travail de la police fédérale (Fedpol) sur la création de concepts de formation sur la thématique de la traite, ainsi qu'avec la reprise du groupe de travail du Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) sur les victimes de traite dans l'asile.

1.2 Détection et prise en charge des victimes

2840

entretiens
de suivi

229

entretiens
de détection

« L'année 2023 a été intense au sein d'ASTRÉE. Les détections ont été nombreuses et souvent complexes, avec des situations toujours plus variées. Un suivi global en termes de détermination sur les possibilités d'un suivi, d'orientation ou encore de débriefing post-détection est nécessaire. Cette coordination permet une homogénéisation du travail de suivis. Nous avons également eu le grand plaisir d'accueillir des intervenantes d'autres cantons. Chaque membre de l'équipe a pu partager son expérience et ses compétences relatives à son pôle de compétence. Les échanges sur les pratiques respectives ont été riches et dynamiques. »

Marie Mauro - Référente suivis

En 2023, ce sont 151 personnes qui se sont adressées à ASTRÉE pour un entretien de détection ou de suivi, dont 113 personnes victimes de traite, 90 femmes et 23 hommes. Les entretiens de suivi (2840) et les entretiens de détection (229) sont restés constants en comparaison à l'année précédente. Nous avons en revanche observé une augmentation significative du nombre de nouvelles personnes s'étant adressées à ASTRÉE, soit 67. Sur ce total, les nouveaux cas de traite qui ont bénéficiés d'une prise en charge sont au nombre de 37 : 23 femmes et 14 hommes. Les autres personnes ont été orientées selon leurs besoins auprès des services concernés.

« ASTRÉE a accompagné une personne victime de traite pour un retour volontaire dans le pays d'origine, ainsi que trois personnes pour des retours au sein de l'Union européenne via le programme de l'OIM en collaboration avec le CVR et le Service social international (SSI). De ce que nous pouvons observer, autant les retours effectués dans les pays d'origine que dans l'Union européenne, certains facteurs tels que la présence de conflits armés ou les conditions de sécurité en lien avec l'exploitation influencent grandement le choix des victimes d'adhérer au projet de retour assisté »

Charlène Bulundwe - Responsable pôle « Retour assisté »

FIG. 1 | Nombre de personnes ayant consulté

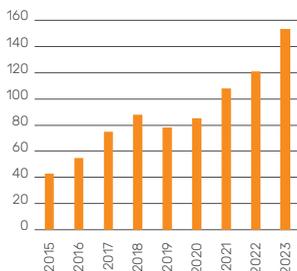


FIG. 2 | Nombre de victimes avec suivi par type de traite

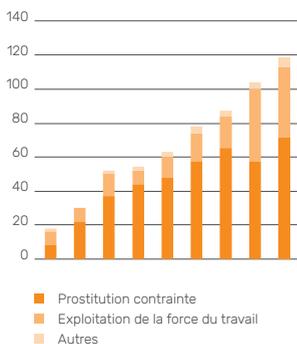
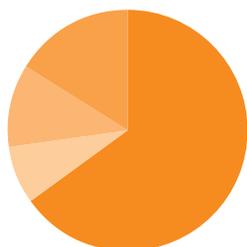


FIG. 3 | Provenance des victimes



- Afrique (65%)
- Amérique du Sud (16%)
- Europe (11%)
- Asie (8%)

Sur le nombre total de victimes suivies par ASTRÉE, la majorité, 70, a été contrainte à la prostitution, 43 ont été victimes d'exploitation de la force de travail et 5 ont été forcées à commettre des activités illicites, certaines victimes ayant été exploitées dans plusieurs milieux de contrainte. Les tendances de 2022 concernant les types de traite détectés se sont confirmées en 2023, avec un nombre toujours plus grand de détections dans l'exploitation de la force de travail. Ce constat est à mettre en parallèle avec les changements dans le domaine du travail du sexe, avec une pratique qui diminue dans la rue et se déplace en appartements privés, ce qui rend plus difficile la détection des victimes.

Dénonciations pénales

Les procédures pénales en cours durant l'année, au nombre de 44, sont restées nombreuses. Huit ont été initiées à la suite d'une dénonciation introduite en 2023 et trois dénonciations au total ont été adressées au Ministère Public pour des faits commis à l'étranger. Parmi toutes les procédures, trois ont abouti à une condamnation (pour le même auteur) et deux ont abouti à une condamnation pour des chefs d'accusation autres que la traite des êtres humains. Parmi les 44 victimes impliquées dans une procédure pénale, 19 l'ont été dans la force de travail, 24 dans la prostitution contrainte et une pour des activités illicites forcées.

Statut administratif

En 2023, nous avons suivi 32 victimes en procédure d'asile (LAsi), 66 soumises à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et 15 d'entre elles n'avaient pas initié de démarches en vue de la régularisation de leur statut administratif. Au total, nous avons présenté 42 demandes d'octroi ou renouvellement d'autorisations de séjour au SPOP.

110

femmes se sont
adressées à ASTRÉE

41

hommes se sont
adressés à ASTRÉE

8

nouvelles plaintes
pénales

42

demandes d'octroi
ou renouvellement
d'autorisation de séjour

« En 2023, les demandes de consultation pour des victimes en procédure d'asile ont doublé par rapport à l'année précédente. L'augmentation des demandes nous a permis de peaufiner la collaboration avec les intervenant-e-s de la protection juridique du domaine de l'asile. En association avec les autres centres de consultations pour les victimes de la traite de la Suisse romande, nous avons pu définir les canaux de transmissions des situations ainsi que préciser les limites d'intervention de chaque institution. »

Aurora Gallino - Référente juridique

Activités

« Les collaboratrices d'ASTRÉE ont organisé en 2023 plus de 25 activités et sorties communautaires, allant d'une soirée grillades au bord du lac, une sortie au théâtre de Vidy ou encore une sortie au marché de Noël. L'organisation de ces animations permettent aux résident-e-s, du foyer et des appartements, la découverte de la vie culturelle locale et des interactions positives entre elles et eux ainsi qu'avec les membres de l'équipe. »

Claire Ansermet - Référente hébergement

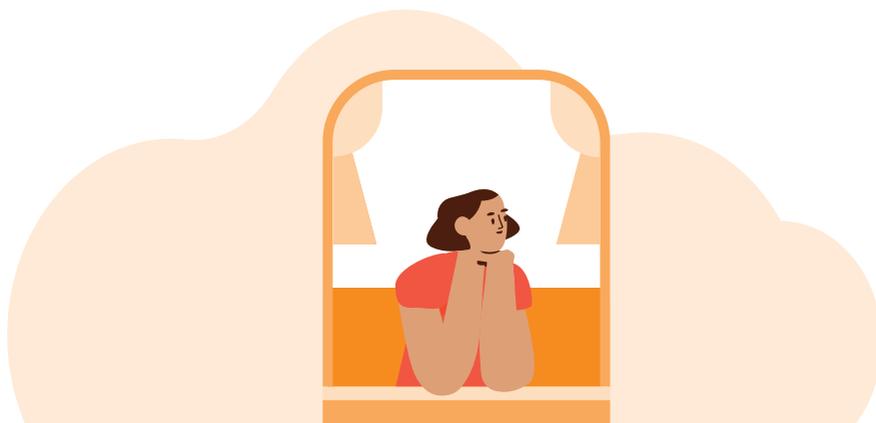


1.3 Hébergement

En 2023, 30 personnes ont bénéficié des solutions d'hébergement à ASTRÉE et deux nouveaux appartements de transition/communautaires ont été loués à Lausanne en 2023. Les accords de collaboration avec le CSIR et les hôtels partenaires ont été mis à jour pour mieux répondre aux besoins des populations détectées.

« L'année 2023 a été à nouveau marquée par l'évolution florissante d'ASTRÉE. Fin 2023, huit personnes étaient hébergées en appartement, ce qui a pu permettre de proposer une solution adéquate aux hommes, toujours plus nombreux à ASTRÉE. Malgré l'augmentation du nombre de suivis, le foyer a pour sa part été moins rempli pour des raisons que nous ne pouvons expliquer avec certitude, mais vraisemblablement en lien avec le type d'exploitation des victimes suivies. »

Claire Ansermet - Référente hébergement





ATELIERS SANTÉ

« Prendre soin de soi ensemble »

Le pôle de compétence « Santé » permet d’agir autour de quatre axes principaux de réflexion et d’action facilités par la collaboration avec une infirmière référente de l’Unité de Soins aux Migrant-e-s (USMI) : l’accès aux soins des bénéficiaires d’ASTRÉE ; le développement d’un réseau médical adapté aux besoins des victimes ; la gestion des urgences avec la création de marches à suivre efficaces ; la promotion de la santé, afin d’introduire la santé préventive au sein du foyer.

C’est dans le cadre de ce dernier axe qu’est présenté un exemple d’atelier autour de la thématique « Nous les femmes ». L’objectif est de renforcer et valoriser la santé physique et/ou mentale même lorsqu’il n’y a pas de difficultés ou maladies apparentes.

En collaboration avec Marie Meylan, infirmière référente de l’USMI pour ASTRÉE,

des portraits variés de femmes ont été posés au centre du salon et chacune des bénéficiaires et intervenantes avons été invitées à choisir un portrait qui symbolise ce qu’est pour nous « être femme » ; une image qui nous semble forte et représentative. À la suite de la décision, chacune a été invitée à expliquer les raisons de son choix.

Anémone a porté son choix sur le portrait d'une femme dans une forêt qui semble très épanouie, libre et heureuse. Anémone nous parle de liberté, de nature, d'expression de sa joie et d'affirmation de sa place. Elle est émue, expressive, et parle avec beaucoup de clairvoyance. July, quant à elle, a choisi une femme au visage tribal avec des marques de scarification culturelle: elle parle de beauté en lien avec les valeurs des ancêtres, de beauté naturelle et d'apparats en lien avec la nature. Elle parle du cantonnement de la place des femmes au foyer dans sa culture, et de l'importance de trouver d'autres rôles.

Après que chacune s'est exprimée, elles sont invitées à noter sur un tableau un avantage et un désavantage d'être une femme. Des avantages en ressortent: la responsabilité, la beauté, la maternité, la puissance, la polyvalence, la flexibilité, la force, la communicativité et la créativité. Pour les désavantages, ce sont la vulnérabilité, l'hypersexualisation et la chosification des femmes, leur instrumentalisation, la rivalité entre femmes et la dévalorisation qui sont soulignées. À cheval entre le positif et le négatif, et selon les situations: sensibilité, émotivité et responsabilité.

La session suivante, nous avons continué avec la même thématique, toujours à l'aide d'images, utilisées comme un support favorisant l'expression des ressentis. Nous avons travaillé sur les ressources en lien avec les désavantages évoqués. Chacune a pu s'exprimer sur des outils et des astuces aidantes pour augmenter l'estime de soi. Ces idées ont pu être valorisées par le groupe et ont amené à proposer des pistes et ressources à mobiliser en cas de besoin. Ces deux séances ont été très riches en échanges et en émotions.

Sandra Garrido

Responsable pôle « Santé »

2

Comptes 2023



2.1 Compte d'exploitation 2023

PRODUITS (EN CHF)	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
Subvention DIRIS	308'200	308'200	308'200
Subvention FedPol	65'000	55'250	55'250
Subvention BEFH	10'000	10'000	10'000
Subventions	383'200	373'450	373'450
Hébergement - Contributions DIRIS	893'151	1'035'000	833'598
Hébergement - Contributions intra & extracantonales	110'968	-	65'963
Hébergement - Contributions des résidentes	13'054	-	378
Accompagnement	236'174	241'400	224'329
Produits des prestations	1'253'347	1'276'400	1'124'268
Produits financiers	28	-	4
Produits divers	34'290	4'200	9'825
Autres produits d'exploitation	34'318	4'200	9'829
Total produits d'exploitation	1'670'865	1'654'050	1'507'547
CHARGES (EN CHF)	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
Salaires et charges sociales	-1'172'317	-1'176'100	-1'092'943
Autres frais du personnel	-12'348	-15'000	-20'035
Honoraires de tiers	-5'210	-9'000	-4'510
Charges du personnel et de tiers	-1'189'875	-1'200'100	-1'117'488
Argent de poche	-56'140	-60'500	-50'863
Frais d'alimentation	-67'313	-65'800	-59'479
Autres charges directes des bénéficiaires	-2'505	-3'400	-2'348
Charges directes des bénéficiaires	-125'958	-129'700	-112'690
Entretien et frais d'infrastructure	-45'468	-41'100	-45'305
Loyers et charges	-187'487	-195'500	-168'616
Charges de structure	-232'955	-236'600	-213'921
Frais administratifs	-89'838	-77'700	-74'198
Charges financières	-389	-400	-260
Autres charges d'exploitation	-15'462	-9'550	-13'892
Charges de fonctionnement	-105'689	-87'650	-88'350
Total charges d'exploitation	-1'654'477	-1'654'050	-1'532'449
Résultat d'exploitation	16'389	-	-24'902
Cotisations des membres	750	-	800
Dons sans affectation	13'336	-	2'437
Produits hors exploitation	112'118	-	-
Charges hors exploitation	-30'620	-	-
Résultat hors exploitation	95'585	-	3'237
Résultat avant variation des fonds	111'973	-	-21'665

VARIATION DES FONDS	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
Résultat avant variation des fonds	111'973	-	-21'665
Attribution aux fonds → ANNEXE 2	-126'204	-	-3'237
Utilisation des fonds → ANNEXE 3	30'620	-	-
Résultat de l'exercice	16'389	-	-24'902

2.2 Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF (EN CHF)	2023	2022
Liquidités	174'964	239'100
Débiteurs	307'961	244'079
Comptes de régularisation actifs	28'124	13'160
Actif circulant	511'049	496'340
Immobilisations financières	44'006	37'808
Actif immobilisé	44'006	37'808
Total Actif	555'055	534'148

PASSIF (EN CHF)	2023	2022
Créanciers	48'497	51'434
Comptes de régularisation passifs	12'474	19'104
Engagements à court terme	60'971	70'538
Résultats d'exploitations subventionnées reportés	-	81'499
Résultat d'exploitation subventionnée de l'exercice	16'389	-
Résultats en attente d'attribution	16'389	81'499
DIRIS Réserve d'exploitation et d'investissements	448'462	366'964
Fonds propres affectés	448'462	366'964
Capital propre	29'233	15'147
Capital propre → ANNEXE 1	29'233	15'147
Total Passif	555'055	534'148

2.3 Annexes aux comptes

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

La comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales et aux statuts de l'association. Les comptes sont présentés en CHF sans les centimes. Il peut demeurer des différences non significatives liées aux arrondis.

Principes d'évaluation

Le principe des coûts d'acquisition ou d'exploitation est appliqué d'une manière

générale à la présentation des comptes. Les remarques suivantes s'appliquent aux postes principaux du bilan :

- Actif circulant : à la valeur nominale
- Actif immobilisé : à la valeur d'acquisition
- Engagements étrangers à court terme : à la valeur nominale
- Engagements étrangers à long terme : à la valeur nominale

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Organisation et but

L'Association ASTRÉE, sise Ruelle de Bourg 7 à 1003 Lausanne, est une association régie par les art. 60 & ss du Code civil suisse. L'association a pour but :

- La détection : renforcer la détection des victimes de traite des êtres humains
- L'hébergement : proposer aux victimes un hébergement adéquat et sécurisé
- La prise en charge et l'accompagnement : offrir une prise en charge globale des victimes (médicale, psychologique, administrative et juridique)
- Le plaidoyer, la communication et la documentation : améliorer les standards de protection des victimes et sensibiliser le grand public ainsi que les institutions à la thématique de la traite des êtres humains

Composition du Comité (exercice 2023)

Panese Francesco, président
Schmid Chany, trésorier
Apothélos Stéphanie, membre
Bodenmann Patrick, membre
Magnollay Lisa, membre
Makaci Olaf, membre
Saulnier Bloch Marie, membre

Rémunération de l'organe dirigeant

Le Comité de l'association exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'a été versée.

Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

Organe de révision

Fiduciaire Favre & Perreaud SA, Lausanne
Mandat confié : révision restreinte

Organe comptable

AIGC – Association Interrégionale de Gestions et Comptabilités, Ch. En Budron D5, Le Mont-sur-Lausanne

Valeur résiduelle de dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2023	2022
Néant	0	0

Dettes envers des institutions de prévoyance

	2023	2022
Profelia	1'752	4'059

Montant des sûretés constituées en faveur de tiers

	2023	2022
Néant	0	0

Montant des actifs engagés en garantie de dettes et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	2023	2022
Néant	0	0

Événements survenus après la date du bilan: – Néant

COMMENTAIRES DU BILAN

1. CAPITAL DE L'ORGANISATION

2023	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	15'147	14'086	0	29'233
	15'147	14'086	0	29'233
2022	01.01	Attribution	Utilisation	31.12
Capital propre	11'910	3'237	0	15'147
	11'910	3'237	0	15'147

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EXPLOITATION

2. ATTRIBUTION AUX FONDS

	2023	2022
Capital propre, cotisations des membres	750	800
Capital propre, dons sans affectation	13'336	2'837
DIRIS Réserve, excédent de produits 2019	112'118	0
	126'204	3'637

3. UTILISATION DES FONDS

	2023	2022
DIRIS Réserve, excédent de charges 2021	5'717	0
DIRIS Réserve, excédent de charges 2022	24'902	0
	30'620	0

Remerciements

Nous adressons nos chaleureux remerciements aux personnes et aux organismes qui par leurs subventions, financements ponctuels ou dons ont permis la concrétisation et le fonctionnement d'ASTRÉE: Direction de la cohésion sociale du canton de Vaud (DGCS), Confédération Helvétique (Fedpol), Bureau de l'Égalité entre Femmes et Hommes du canton de Vaud (BEFH).

Aux réseaux de partenaires qui, par leur soutien, ont facilité notre travail.

Aux membres du Comité d'ASTRÉE pour leur engagement et leurs compétences mises au service de l'association: F. Panese, P. Bodenmann, S. Apothéloz, M. Saulnier Bloch, L. Magnollay, O. Makaci, C. Schmid.

À la directrice d'ASTRÉE, Angela Oriti.

À toute l'équipe d'ASTRÉE pour leur enthousiasme et leur engagement sans faille: Marie Mauro, Aurora Gallino, Claire Ansermet, Marianna Selicka, Michel Khrounoff, Mimoza Kokollari, Sandra Garrido, Vanessa Constant, Mary-Sarah Kagny, Sara Macaluso, Charlène Bulundwe, Camille Reift, Pia Shazar, Élise Buclin, Gayane Avetisyan, Alba Carolina Araujo, Lisa Droz, Chloé Hügli, Céline Jeannet, Florence Schluchter-Robins.

Aux personnes rencontrées lors d'entretiens de détection ou prises en charge par ASTRÉE, pour la confiance qu'elles nous accordent.



Soutenir l'association

Vous pouvez soutenir le travail d'ASTRÉE en devenant membre de l'association.

Vous trouverez le formulaire sous :
→ astree.ch/fr/demande-adhesion

La cotisation annuelle est de CHF 50.-
IBAN CH44 0900 0000 1472 9569 7

Contact

Association ASTRÉE
Ruelle de Bourg 7
1003 Lausanne

021 544 27 97
info@astree.ch



IMPRESSUM

Rédaction Association ASTRÉE
(Angela Oriti, Mimoza Kokollari)

Graphisme Plates-Bandes communication

Tirage 400 exemplaires

